



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-35091>

Département(s) de publication : 17

Annonce n° 26-35091

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-31771

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : GH Saintes - Saint-Jean d'Angély, Ets support du GHT Charente-Maritime Sud

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26170002500339

Ville : SAINTES

Code postal : 17100

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 17

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : TRANSPORTS DE CORPS AVANT MISE EN BIÈRE

Code CPV principal - Descripteur principal : 60000000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : TRANSPORTS DE CORPS AVANT MISE EN BIÈRE. Ce marché public fait l'objet d'une décomposition en 3 lots : Transports de corps avant mise en bière pour le compte du CH de Jonzac, Transports de corps avant mise en bière pour le compte du CH de Boscamnant, Transports de corps avant mise en bière pour le compte du GH Saintes - Saint-Jean d'Angély

Critères d'attribution : les critères de jugement des offres sont : - Prix sur la base d'un scénario dont les prix unitaires en euro TTC sont issu du BPU (50%) - Valeur technique sur la base du mémoire technique : méthodologie et organisation sur les prestations objet du présent marché (20%) - qualité des ressources matérielles dédiées (20%) - Performance en matière de protection de l'environnement sur la base des éléments complétés dans le cadre de réponse environnemental, en lien avec l'objet du marché (10%)

Section 4 - Informations rectificatives

- Les visites ne sont pas obligatoires mais facultatives

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/04/2026